

Thémis et les muses



Crime et châtiement mis en scène au palais de justice de Bruxelles¹.

Exact contemporains, compagnons dans le génie, la démesure et la folie, voici Dostoïevski et Poelaert réunis pour quelques soirs par un inventif entrepreneur de spectacles.

En 1866, l'écrivain publie *Crime et châtiement*, un livre désormais classique, au sens où il n'a jamais fini de dire ce qu'il a à dire. La même année, l'architecte commence la construction d'un palais de justice dont la coupole, émergeant aujourd'hui d'une minerve de bois et de métal, semble considérer avec indifférence les outrages du temps.

La trame est au premier degré celle d'un fait divers tel qu'on en juge chaque année dans cette montagne de pierres : un meurtre pour faciliter le vol, en l'espèce un étudiant pauvre a tué une vieille et inutile usurière pour s'emparer de son argent.

Mais, de même qu'issu d'un rêve prométhéen, le palais de Poelaert symbolise une justice hermétique, dominatrice et, pour tout dire, inaccessible au commun des mortels, le célèbre roman entraîne le lecteur dans un dédale de digressions sur le thème de la liberté et du droit des forts de dominer les faibles par tous les moyens dans une société si mal faite que l'homme y est acculé à choisir entre l'esclavage et la domination.

Pour sortir de sa condition et régler au passage ses comptes avec son père, Raskolnikov a cru devoir commettre un acte héroïque : devenir un assassin. *Je tue, donc je suis*, oserait-on tenter de résumer. La réalité le rattrape aussitôt : notre héros n'est pas Napoléon et, puisqu'il n'est pas dominant, il n'a réussi qu'à commettre un crime sordide et effroyablement banal. Le ressort de ce roman est d'abord celui de l'échec de l'instinct de puissance. Le crime sans remords rend intolérable la vie de son auteur avec ses semblables jusqu'au jour où, amené par l'amour à l'aveu et à l'acceptation du châtiement, il pourra entrevoir sa régénération. À moins que, comme Joseph K. à l'issue du *Procès*, il ne se convainque qu'il a honte d'être un homme.

Comment rendre spectaculaire une telle littérature? On ne racontera pas les détails de cette aventure théâtrale rassemblant dix-neuf personnages, tant pis pour les absents, mais on peut dire que, touché lui aussi par une forme de démesure, Bernard Mouffe a réussi un pari ingénieux. Emmenant les spectateurs par petits groupes dans les coins les plus reculés, et parfois les plus élevés, du palais, il leur propose une dizaine de tableaux revisitant les étapes significatives de l'histoire, transformée en dialogues viés et pénétrants à la fois.

Les promeneurs-spectateurs sont directement plongés dans l'atmosphère sordide du drame

(1) Par la Compagnie théâtrale du palais de justice. Adaptation et mise en scène : Bernard Mouffe ; coordination : Florence van de Putte, Dominique Gérard, Solange Cicurel, Xavier Molle et Aubrey Martens. Représentations jusqu'au 15 juin 2012 (crimeetchatiment@gmail.com).

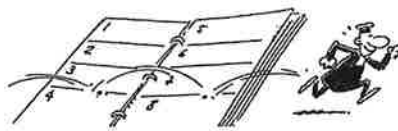
qui se joue en s'engageant dans un escalier de service d'une centaine de marches, percé à l'intérieur d'un des piliers du péristyle et laissé aux abandons glauques des pigeons. Au-dessus de l'attique, ils pénètrent dans une salle immense mais demeurée inachevée, poussiéreuse à souhait, où des acteurs au masque blafard apparaissent sur la lugubre scène du crime. Une femme hurle sa vindicte tandis qu'une autre, ivre de vodka et de douleur, prend à témoin ces invités d'un soir un peu surpris du rôle qu'ils ne s'attendent pas à devoir assurer.

Puis les voilà entraînés cinquante marches plus haut dans une salle de sport où Raskolnikov est confronté à ses premières interrogations. Un peu plus tard, c'est la rencontre initiatique avec le juge d'instruction dans la chambre du conseil de la salle solennelle de la cour d'appel, avant de poursuivre dans l'ancien hall du tribunal de commerce. Le parcours passe ensuite par la Cour de cassation et le tribunal de première instance avant de connaître son dénouement dans l'escalier monumental donnant sur la rue des Minimes.

Le jour de la première, il fallait peut-être encore un peu rôder l'originale organisation d'un spectacle qui, prenant le départ de vingt en vingt minutes, nécessite la mobilisation de cinquante acteurs, pour la plupart des avocats, des juges et des procureurs qui tiennent brillamment la distance. On comprendra qu'une telle distribution rend malaisée les distinctions individuelles. Revers de la médaille, la configuration des lieux implique parfois de longues déambulations qui rompent le rythme des répliques et la succession des scènes, Poelaert donnant parfois l'impression d'avoir pris le pas sur Dostoïevski... Mais au retour de ce qui pour beaucoup s'est avéré une exploration de deux mondes avec un seul ticket d'entrée, les spectateurs abasourdis se retrouvent heureux de pouvoir échanger leurs impressions à la buvette.

Benoit DEJEMEPPE

Dates retenues



L'Association syndicale des magistrats organise, le jeudi 14 juin à 12 h 30, une séance d'exposés-débats « La transaction pénale élargie : justice à deux vitesses? ».

Exposés et débats avec la participation de E. de Formanoir, S. Van Duerem, A. Risopoulos et M. Forthomme.

Débats animés par D. Vandermeersch.

Lieu : Palais de justice, place Poelaert 1, 1000 Bruxelles - salle 0.12 (ancienne salle des référés).

Informations et inscription :
A.S.M. a.s.b.l., Robert Graetz.
Tél. : 0479/308.219.
Courriel : asm@asm-be.be.
Web : www.asm-be.be.

La Commission de droit public de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles tiendra, le vendredi 15 juin de 16 h à 18 h, son assemblée générale annuelle :

1. Rapport d'activités de la Commission.
2. « Quand le juge maintient les effets de ce qu'il annule : portée et bon usage - Études de cas récents », par F. Tulkens, et observations en réponse de P. Goffaux.
3. « L'annulation aux effets sur les plus étendus : quand l'annulation totale ne résout pas tout », par J. Bourtembourg.
4. Questions et réponses.
5. Drink de clôture.

Lieu : Maison de l'avocat, avenue de la Toison d'Or, 65 à 1060 Bruxelles.

Inscription : publicum@hotmail.fr.

Le barreau de Bruxelles - Ordre français et le Nederlandse Orde van advocaten bij Balie te Brussel organisent, le vendredi 22 juin, une conférence sur le thème : « Barreau de Bruxelles, barreau de la capitale de l'Europe ». — Programme :

16 h : introduction, par J.-P. Buyle et D. Van Gerven.

16 h 15 : « Le rôle du barreau en vue du développement jurisprudentiel du droit de l'Union », par K. Lenaerts.

17 h : « L'avenir du système judiciaire européen et son impact pour le rôle du barreau », par F. Dehousse.

18 h : « Bruxelles, capitale de l'Europe », par H. Van Rompuy.

Lieu : salle des audiences solennelles de la cour d'appel du palais de justice, palais de justice, place Poelaert, à 1000 Bruxelles.

Renseignements : barreau de Bruxelles.
Tél. : 02/508.66.59 - Fax : 02/508.64.53 -
Courriel : ordre@barreaudebruxelles.be.

Journal des tribunaux

Rédacteur en chef : Georges-Albert DAL.
Secrétaire général de la rédaction : François TULKENS.
Secrétaires de la rédaction : Benoît DEJEMEPPE et Jean-François VAN DROOGHENBROECK.
Chronique judiciaire : Bernard VAN REEPINGHEN.
Comité de rédaction : Eric BALATE, Thierry BONTINCK, Annik BOUCHÉ, Jean-Pierre BOURS, Jean CATTARUZZA, François COLLON, Marc DAL, Jérôme DE BROUWER, Bertrand DE CONINCK, Fernand DE VISSCHER, Christian DIERYCK, François GLANSORFF, Michèle GRÉGOIRE, Bénédicte INGHELS, Guy KLUITGEN, Dominique LAGASSE, Antoine LEROY, Michel MAHIEU, Maxime MARCHANDISE, Jean-Pol MASSON, Christine MATRAY, Jules MESSINIA, François MOTULSKY, Daniel STERCKX, Nicolas THIRION et Louis VAN BUNNEN.

Anciens rédacteurs en chef : Edmond PICARD (1881-1900), Léon HENNEBICO (1901-1940), Charles VAN REEPINGHEN (1944-1966), Jean DAL (1966-1981), Roger O. DALCQ (1981-2004).

ADMINISTRATION : LARCIER
ABONNEMENT 2012 : 335 €
Le numéro : 17 €
Abonnement : Larcier, c/o De Boeck Services, s.p.r.l.
Fond Jean-Pâques, 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : (0800) 99.613 - Fax : (0800) 99.614
ou tél. : 32-(0)2 548.07.13 - Fax : 32-(0)2 548.07.14
E-mail : abo@deboeckservices.com
http://www.larcier.be

Ed. resp. : V. Simonart